



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire des Membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 15 octobre 2018 à 19h00 et à laquelle sont présents Monsieur le Maire Luc Provençal, Madame la Conseillère Marie-Andrée Giroux, Messieurs les Conseillers Sylvain Bolduc, Claude Mathieu, Mario Perron, Bernard Gendreau sous la présidence de S.H. le Maire.

Constatation de vacance au poste de maire

La greffière, Madeleine Poulin, lit la lettre de démission de monsieur le Maire Luc Provençal annexée à la présente et constate la vacance à ce poste.

R-2018-10-6182: Engagement de M. Étienne Roy comme contremaitre

Considérant que suite à la mise en candidature au poste de contremaitre;

Considérant que plusieurs rencontres ont eu lieu et que M. Étienne Roy répondait aux critères demandés;

Considérant que le comité de sélection recommande unanimement son embauche;

En conséquence, il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux Appuyée par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville embauche monsieur Étienne Roy au poste de contremaitre au département des travaux publics;

QUE M. Félix Nunez, directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat d'embauche.

R-2018-10-6183: Nomination de M. Jean-Pierre Giroux comme directeur des travaux publics

Considérant que monsieur Denis Guay, prend sa retraite et sera absent à compter du 26 novembre 2018,

Considérant que le directeur adjoint, monsieur Jean-Pierre Giroux, répond aux critères pour combler le poste de directeur des travaux publics,

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu

QUE la Ville de Beauceville nomme monsieur Jean-Pierre Giroux au poste de directeur des travaux publics le 26 novembre 2018;

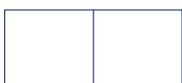
QUE M. Félix Nunez, directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat d'embauche.

R-2018-10-6184: Nomination de M. Réjean Crête comme directeur adjoint

Considérant que monsieur Denis Guay, prend sa retraite et sera absent à compter du 26 novembre 2018 et que monsieur Jean-Pierre Giroux directeur adjoint est nommé directeur à compter de cette date,

Considérant que le contremaitre, monsieur Réjean Crête, répond aux critères pour combler le poste de directeur adjoint,

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2018 (suite)

QUE la Ville de Beauceville nomme monsieur Réjean Crête au poste de directeur-adjoint aux travaux publics le 26 novembre 2018;

QUE M. Félix Nunez, directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat d'embauche.

R-2018-10-6185: Nomination de M. Paul Morin comme directeur des communications

Il est proposé par monsieur Mario Perron
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu

QUE monsieur Paul Morin soit nommé au poste de directeur des communications;

QUE M. Félix Nunez, directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat travail.

R-2018-10-6186: Nomination de M. François Langevin comme directeur des loisirs

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu

QUE monsieur François Langevin soit nommé au poste de directeur des loisirs;

QUE M. Félix Nunez, directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat de travail.

R-2018-10-6187: Embauche permanente Marie-Michèle Lachance adjointe bibliothèque et adjointe culture et vie communautaire et autorisation signature contrat de travail.

Considérant que madame Marie-Michèle Lachance occupe un poste de stagiaire depuis le printemps 2018;

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux
Appuyée par monsieur Bernard Gendreau et résolu

QUE madame Marie-Michèle Lachance soit embauchée au poste de d'adjointe à la bibliothèque et adjointe à la culture et vie communautaire

QUE M. Félix Nunez, directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat de travail.

R-2018-10-6188: Demande à la CPTAQ - lot 4 060 651

Considérant la demande faite par le propriétaire du lot 4 060 651 en date du 10 octobre 2018, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, d'utiliser à une fin autre que l'agriculture, sur le lot 4 060 651 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce. La présente résolution vise un changement de la configuration du droit acquis résidentiel déjà accordé par la CPTAQ. Cette nouvelle configuration préparée par un arpenteur-géomètre tient compte de la topographie accidentée du terrain en lien avec l'accès à la propriété.

Considérant que la Commission a déjà autorisée d'utiliser à une fin autre que l'agriculture dans l'avis de conformité no 309520;





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2018 (suite)

Considérant que cette demande n'aura aucun impact négatif sur l'agriculture;

Considérant que ces activités sont conformes à la réglementation municipale présentement en vigueur.

En conséquence, il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu

QUE la Ville de Beauceville appuie la demande faite par le propriétaire du lot 4 060 651 en date du 10 octobre 2018, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, d'utiliser à une fin autre que l'agriculture, sur le lot 4 060 651 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauce. La Commission ayant déjà autorisé d'utiliser à une fin autre que l'agriculture dans l'avis de conformité no 309520, la présente résolution vise un changement de la configuration du droit acquis résidentiel déjà accordé par la CPTAQ. Cette nouvelle configuration préparée par un arpenteur-géomètre tient compte de la topographie accidentée du terrain en lien avec l'accès à la propriété.

R-2018-10-6189: Dérogation mineure – lot 4 060 311 – 68^e Avenue

Attendu qu'une demande de dérogation mineure au règlement de zonage no 2016-341 à la propriété localisée sur le lot 4 060 311, en front de la 68^e Avenue a été formulée à l'effet

- ❖ D'autoriser la mise en place de stationnements en façade du bâtiment projeté et à permettre que les cases de stationnement soient à moins de 1,0 m de la limite d'une propriété voisine, mais sans être en deçà de 0,30 m

Attendu que cette demande a été présentée à la Commission d'urbanisme et que cette dernière en a recommandé l'acceptation au Conseil, sujet aux dispositions du règlement numéro 2016-346, régissant les dérogations mineures;

Attendu qu'avis public de cette demande a été publié dans le journal l'Éclaireur-Progrès le 26 septembre 2018 et affiché à l'hôtel de ville et publié sur le site internet de la Ville le 21 septembre 2018.

Attendu que le rapport de la Greffière, à l'effet qu'aucune objection n'a été présentée à l'encontre de cette demande;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Claude Mathieu
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu

QUE la demande de dérogation mineure soit et est accordée.

A-2018-10-469: Avis de motion - Modification du règlement de zonage 2016-341

Le conseiller Mario Perron donne avis de motion qu'à une séance ultérieure il sera proposé un règlement modifiant le règlement 2016-341 **concernant le zonage**

R-2018-10-6190: Programme Supplément au loyer – Renouvellement de l'entente de gestion - OMH

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2018 (suite)

QUE l'entente de supplément au loyer dans le cadre du programme accès logis intervenu entre la Société d'habitation du Québec, la Ville de Beauceville et l'Office d'habitation de Beauceville soit renouvelée pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2023 avec les spécifications suivantes :

Numéro entente	Programme client	Volet	Année prog.	Nombre unité	Participation municipale
3966	AccèsLogis	Volet 1	2003	12	Oui

R-2018-10-6191: Approbation de comptes

Il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux
Appuyée par monsieur Sylvain Bolduc et résolu à l'unanimité

QUE le bordereau des comptes 2018-09-A soit adopté tel que présenté, incluant les dépenses autorisées par délégation.

13- Période de questions

Quelques questions sont posées par les personnes présentes

14- Tout autre sujet si le Conseil est au complet et y consent

Le Conseil n'étant pas complet les sujets suivants sont reportés

14-a Avis de motion pour modifier le règlement 2016-340 – plan d'urbanisme

14-b Adoption du projet de règlement 2018-400 modifiant le règlement d'urbanisme

14-c Adoption du projet de règlement 2018-401 modifiant le règlement de zonage

R-2018-10-6192: Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau
Et résolu à l'unanimité

Que la séance soit levée

MADELEINE POULIN, Greffière

LUC PROVENÇAL, Maire





VILLE DE BEAUCEVILLE



N° 3914

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2018 (suite)

MAIRIE
VILLE DE
BEAUCEVILLE

Le 15 octobre 2018

Madame la Greffière

Pour faire suite à l'élection provinciale du 1^{er} octobre 2018 et ayant été élu, par la présente je démissionne de mon poste à la mairie de Beauceville et effectif à compter de minuit ce soir.

Espérant le tout conforme


LUC PROVENÇAL

540, boul. Renault, Beauceville, Beauce (Québec), G5X 1N1
Téléphone: (418) 774-9137 - Télécopieur: (418) 774-9141
Courriel: maire@ville.beauceville.qc.ca

